

Numéro 4, 10 Avril 2020

L'actualité de votre direction continue. Retrouvez l'essentiel dans ce nouveau numéro.

LES ACTIONS



LA CELLULE EQUIPEMENTS DE PROTECTION DE LA SDFP POURSUIT SON ACTION DE REPARTITION DES MASQUES ENTRE LES SGAMI. L'évènement marquant de cette semaine est l'arrivée des premiers masques chirurgicaux en provenance de Chine. Ce sont ainsi **3 millions** de nouveaux masques qui sont en cours d'acheminement vers les services, ce qui porte le total de masques livrés aux SGAMI à **4,1 millions**, dont **2,2 millions** au profit de la Police nationale.

De nouvelles livraisons en provenance de Chine sont attendues la semaine prochaine.

TOUJOURS AU SEIN DE LA SDFP, LE BUREAU DU PILOTAGE DES EFFECTIFS ET DE LA MASSE SALARIALE POURSUIT LE PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES DES PERSONNELS DES CRS SOUS FORME D'ACOMPTÉ EN AVRIL : Le plan de continuité d'activité (PCA) de la direction générale des finances publiques (DGFIP) prévoit en effet que la paye des personnels du mois d'avril sera assurée à partir d'une duplication des données permanentes de la paye de mars 2020. En revanche, les éléments variables tels que les indemnités opérationnelles ne seront pris en compte qu'au retour à une situation normale. Cette situation n'est pas parue soutenable pour les personnels CEA, les ouvriers d'Etat et les personnels techniques des CRS dont les indemnités opérationnelles représentent une part importante de leur rémunération mensuelle.

Dans ce contexte :

- le versement de l'IJAT, en régie, a pu être sécurisé grâce à une action de la DRCPN en direction de la DGFIP ;
- quant aux heures supplémentaires des personnels des CRS, la DGFIP a accepté qu'elles soient versées sans rupture, sous forme d'acomptes sur la paye d'avril. Afin de soulager les services des SGAMI fortement mobilisés en cette période de crise sanitaire, l'ensemble des acomptes a été traité au niveau central par les services de la DRCPN, en particulier le bureau du pilotage des emplois et de la masse salariale de la sous-direction des finances et du pilotage, avec l'appui de la direction de projet dialogue 2 de la DRH. Ce sont ainsi **7 546 agents** qui vont bénéficier de cette procédure exceptionnelle de paye.

LE DMGCP A REPRIS LE PROCESSUS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CAP D'AVANCEMENT DU CCD, au titre du tableau de 2020 : commissaire échelon spécial, commissaire général, commissaire général échelon spécial.

L'échéancier prévisionnel est le suivant :

- Réunions préparatoires avec les OS : 05/05/20
- Tenue de la CAP / 15/05/20 à 09h30.

LE BOP PREPARE LE 1ER MOUVEMENT GENERAL DE MOBILITE 2020

Les propositions d'ouverture de postes sont en cours de recueil et feront l'objet d'une analyse par le BOP avant diffusion du télégramme d'appel à candidature. Compte tenu des conditions actuelles et des incertitudes sur l'évolution de la situation, le calendrier est adapté pour que la procédure aboutisse à l'information des officiers sur les candidats retenus au plus tard mi-juillet 2020.

TEMPS DE TRAVAIL : L'instruction complémentaire à l'organisation du temps de travail des personnels du corps de commandement de la PN, relevant de l'article 10, préparé par la MTT, est en ligne sur le site intranet DRCPN dans la rubrique Thématiques transversale / temps de travail / Règlementation

LE BADS a élaboré des dispositions pour étendre la durée du deuxième contrat des ADS lorsque ce 2^{ème} contrat arrive à expiration pendant la période de l'état d'urgence sanitaire. **Dans le cadre limité de l'état d'urgence sanitaire.** Ces dispositions, qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet de loi, créent la possibilité de prolonger la durée du contrat jusqu'à une année complémentaire.

LE DROPN est à l'origine de la note du 8 avril 2020 du DGPN aux préfets sur la mobilisation de la réserve civile volontaire pendant la période d'urgence sanitaire.

Il a aussi élaboré de nouvelles dispositions pour la réserve ayant vocation à s'inscrire dans un projet de loi lié à l'urgence sanitaire : **dans le cadre limité de l'état d'urgence sanitaire**, le nombre de vacations des réservistes serait porté de 150 à 210 pour les retraités PN et les ex-ADS et à 150 au lieu de 90 pour les personnels civils.

Depuis sa création le 19 mars dernier la **PLATEFORME DE REPONSE AUX QUESTIONS** concernant le COVID-19, ainsi que la **PLATEFORME TELEPHONIQUE**, ont traité près de 400 demandes.



INFOS

La DRH met à disposition une foire aux questions les plus fréquemment posées depuis le début du confinement. Celle-ci, disponible sur le [site intranet de la DRH](#), a vocation à être actualisée au fur et à mesure des évolutions et à être complétée de nouveaux sujets. N'hésitez pas à la consulter.

Le SICoP propose des jeux à destination des enfants (Lettre DGPN du 07/04) que vous pouvez retrouver [ici pour le livret jeu](#) (portail Police nationale) et [ici pour le site police junior](#)

S'évader sans mettre le nez dehors pour limiter la propagation du coronavirus ! L'action sociale de la DRH dans son [Flash Info 3 / Covid-19 du 6 avril 2020](#) nous fournit une liste des lieux culturels disponibles à distance.

À situation exceptionnelle, organisation exceptionnelle. En 48 heures, la Région Grand Est a conçu le "[Guide du management à distance en situation exceptionnelle](#)", un outil à destination de ses encadrants, rendu possible grâce au travail collaboratif d'une quinzaine de personnes.



AGENDA

- Points réguliers DGPN avec les directeurs, en visio
- CHSCT de réseau de la Police nationale le 15 avril et CHSCT de service central le 22 avril



TEXTES DE LA SEMAINE

- ✓ [L'attestation numérique de déplacement dérogatoire](#)
- ✓ [L'attestation de déplacement pour les personnes en situation de handicap, dite FALC et attestation de déplacement international et à l'Outre-mer](#)
- ✓ [Attestation de déplacement dérogatoire et justificatif de déplacement professionnel](#)
- ✓ [Mission d'information COVID-19 : audition de Christophe Castaner](#)
- ✓ Fiche technique sur les congés (voir FLASH-Info congés du 10/04/2020)
- ✓ Fiche technique sur les ASA garde d'enfants (voir FLASH-Info congé su 10/04/2020)

Cliquez directement sur le lien du document pour accéder à la page

N'OUBLIEZ PAS

CORONAVIRUS, COVID-19
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable